

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0006614

MX 22

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2525

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZOUINE ABDEL KARIM

Date de naissance : 15/06/1948

Adresse : 27 RUE IBNOU SEL KATAN 1^{er} ET

Apt n° 2 NAA RIF gaudi Bujan 849 000 Dhs

Tél. : 0658903371

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Dr. SELIMA BENMOUSSA
ANGIOLOGUE - PHLEBOLOGUE
22, BOULEVARD EL M. BEN
Espace El Manzouri, Zème étage, n° 22
Tél. : 05 22 23 58 83 - CASABLANCA

Cachet du médecin

Date de consultation : 30/01/2023

Nom et prénom du malade : SADAWI KHADIJA Age: 54

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Véical de NI + TVS n° 8

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 02/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/11/2019	CS		260 dh	Dr. SELMA BEN YOUSSEF ANGIOLOGUE - PHLEBOLOGUE 22, Bd. Yacoub El Mansour El Mansour 2ème Arrage, N° 22 22 23 59 83 - CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DES MAUJOULES Dr. J. L. MAUJOLE Bouchra 30 000 NIMES 30140 NIMES TÉL. 04 67 30 00 00	30/01/23	349,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
SELMA 22, Bd. Yacoub El MANSOUR 1000 Casablanca Tunisie	30/01/2023	Éch. N° 17	Dr. SELMA RAYA 22, Bd. Yacoub El MANSOUR 1000 Casablanca Tunisie

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr SELMA BENMOUSSA

الدكتورة سلمى بنموسى

Angiologue - Phlébologue

عيادة تشخيص أمراض الشرايين والأوردة

Maladie des Artères, Veines et Lymphatiques

فحص الأوعية الدموية بالإنكودبلر والصدى الملون

Explorations Vasculaires par EchoDoppler

علاج الدوالي بالتصليب والحقن

Traitement des Varices par Sclérothérapie

Diplômée en Angiologie

خريجة كلية الطب بكاين - فرنسا

de la Faculté de médecine de Caen (France)



Casablanca le :
30 janvier 2023

Nom : **Mme SADAWI KHADIJA EP ZOUINE**

DAFLON 1000 MG

1 prise/jour au milieu du repas TT de 3 mois

49,00

LIOTON GEL

1 Application Matin/Soir TT de 1 mois

39,00

MAGMINE MG+VIT B6

1 cp Soir pendant 1 mois

S.V.

*Dr. SELMA BENMOUSSA
ANGIOLOGUE - PHLEBOLOGUE
22, Bd. Yacoub El Mansour
Espace El Mansour, 2ème étage. N° 22
Tél. : 05 22 23 58 83 - CASABLANCA*

$= 343,00$



L 0 T 2 2 7 3 0 5 3
EXPO 3 / 2024
PPV 2024-09-20

20,00

לליון 30

סניף צרכן ותעשייה צדוק

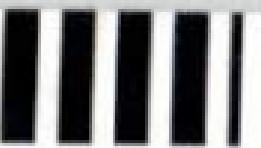
דאפלון 1000 mg

daflon® 1000 mg

30 comprimés pelliculés



6 118000 100393



* VIGNETTE

Lioton® 1000 gel
tube de 50g o
PPV 49DH50

6 118701 150021

gel

Dr SELMA BENMOUSSA

Angiologue - Phlébologue

Maladie des Artères, Veines et Lymphatiques

Explorations Vasculaires par EchoDoppler

Traitements des Varices par Sclérothérapie

Diplômée en Angiologie
de la Faculté de médecine de Caen (France)

Numéro ICE : 001922463000042



الدكتورة سلمى بنموسى

عيادة تشخيص أمراض الشرايين والأوردة
فحص الأوعية الدموية بالإيكوودبلر والصدى الملون
علاج الدوالي بالتصليب والحقن

خريجة كلية الطب بكاین - فرنسا

Casablanca, le 30/01/2023

FACTURE

NOM : SADAWI

Prénom : KHADIJA EP ZOUINE

Médecin traitant : DR. S.BENMOUSSA

Nature d'examen :

Consultation

Echo ~~HIG~~

Montant :

deux cent cinquante dirhams (250 DHS)

deux cent cinquante dirhams (250DHS)

DR. S.BENMOUSSA

Dr. SELMA BENMOUSSA
ANGIOLOGUE - PHLEBOLOGUE
22, Bd. Yacoub El Mansour
Espace El Mansour, 2ème étage. N° 22
Tél. : 05 22 23 58 83 - CASABLANCA

22 Bd Yacoub El Mansour, Espace El Mansour, 2ème Etage Bureau 22, Casablanca.

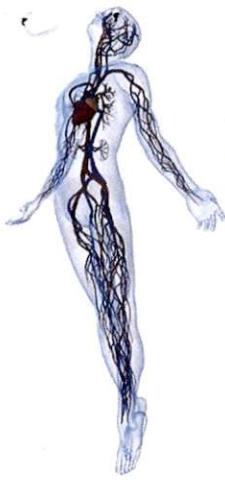
Tél : 05 22 23 58 83 / 07 01 23 58 83 - E-mail: drbenmoussa.angio@gmail.com

Dr SELMA BENMOUSSA

Angiologue - Phlébologue

Maladie des Artères, Veines et Lymphatiques
Explorations Vasculaires par EchoDoppler
Traitement des Varices par Sclérothérapie

Diplômée en Angiologie
de la Faculté de médecine de Caen (France)



الدكتورة سلمى بنموسى

عيادة تشخيص أمراض الشرايين والأوردة
فحص الأوعية الدموية بالإيكوودبلر والصدى الملون
علاج الدوالي بالتحلبيب والحقن

خريجة كلية الطب بكاين - فرنسا

Madame SADAWI KHADIJA EP ZOUINE

Casablanca le 30/ 01 / 2023

COMPTE RENDU D'ECHO-DOPPLER VEINEUX DU MEMBRE INFÉRIEUR GAUCHE :

INDICATIONS :

Contrôle à 3 mois de la thrombose veineuse superficielle du membre inférieur gauche.

RESULTATS :

Réseau veineux superficiel :

Recanalisation quasi-totale du tronc de la GVS gauche ainsi que sa tributaire de cuisse avec persistance d'un épaississement pariétal échogène, mesurant 4 mm sous compression maximale.

EN CONCLUSION :

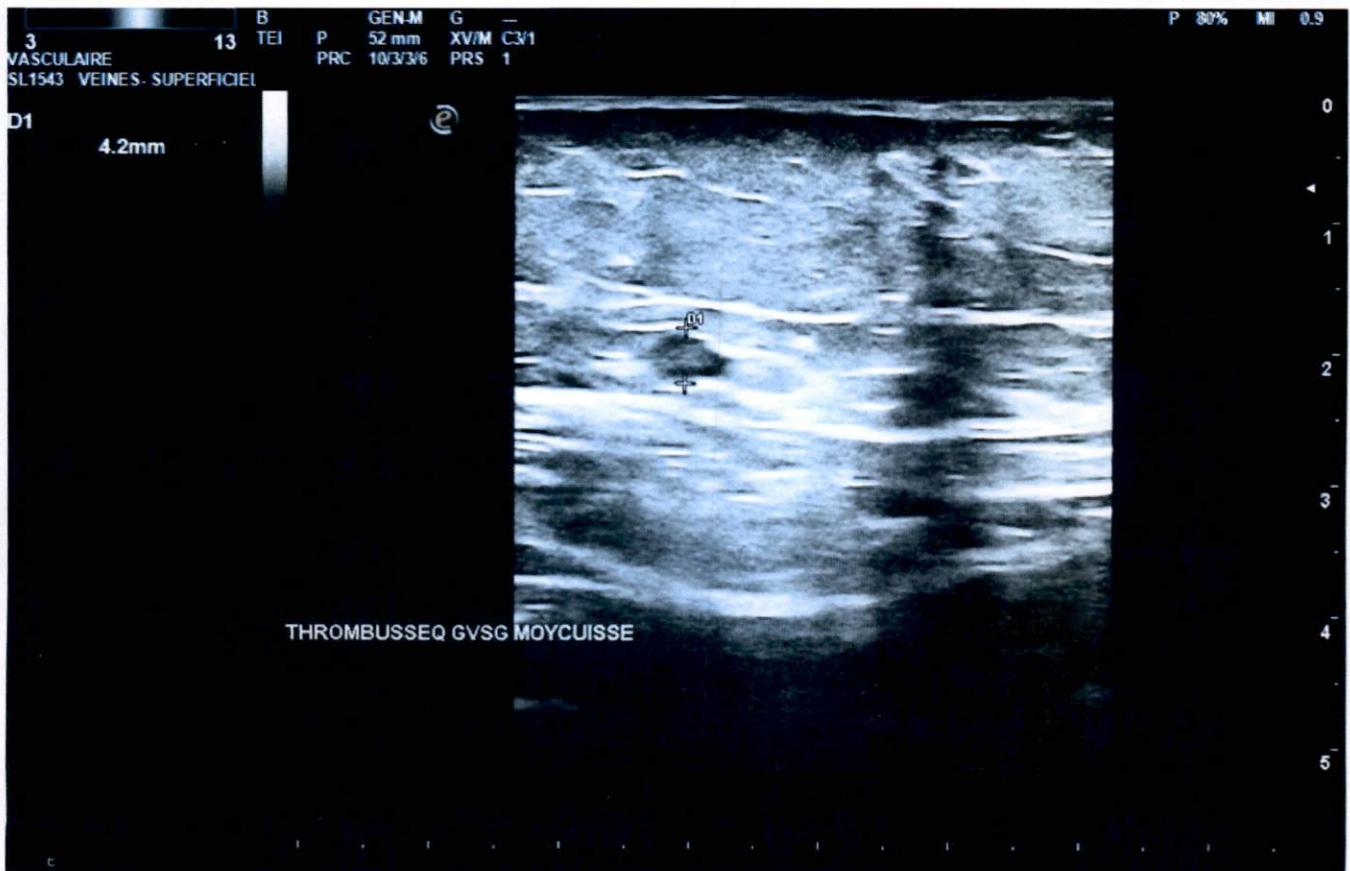
Aspect échographique en faveur de séquelle post-phlébitique au dépens du tronc crural de la GVS gauche ainsi que sa tributaire de cuisse.

DR .S. BENMOUSSA

Dr. SELMA BENMOUSSA
ANGIOLOGUE - PHLEBOLOGUE
22, Bd. Yacoub El Mansour
Espace El Mansour, 2ème étage. N° 22
Tél. : 05 22 23 58 83 - CASABLANCA

SADAWI KHALIDA

30 01 2023 13:53:33



SADAWI KHALIDA

30 01 2023 13:54:10

